

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

N° : DG/N2/300926-4

Pour accord, retourner la convention complétée, signée, tamponnée par mail

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Société FO-SEC Agence de DONGES - 201, Le Rocher - 44480 DONGES, enregistrée sous le numéro de déclaration d'existence 93 13 13 408 13 auprès de la préfecture de la Région PACA - SIREN : 513 978 148 - APE : 7112B et, l'entreprise : **SECOMOC AGENCE DE DONGES** ZI DES SIX CROIX 4 RUE DU CLOS BESSERE - 44480 DONGES à l'attention de **Madame MORUCCI ELISA** Tél: 02 40 00 93 26 n°client : 4114737DG

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre III de la 6e partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue :

ARTICLE 1 :

L'organisme de formation organise le stage de formation suivant:

- intitulé du stage: **Formation Sécurité Entreprises Extérieures Niveau 2**
- programme et objectif: **voir annexe jointe**
- type d'action: **actions de formation**
- dates: **du mercredi 30 septembre 2026 au jeudi 01 octobre 2026**
- durée: **2 jours soit 14 heures**

- lieu du stage: **FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480**

- moyen: **supports multimédia - se référer à la convocation pour les pièces à fournir et les EPI obligatoires.**

A l'issue de la formation, et après évaluation des connaissances, une attestation de stage et une feuille de présence seront envoyées à l'employeur.

ARTICLE 2 :

L'organisme de formation y accueillera la ou les personne(s) suivante(s): **Monsieur RIGAUD Isabelle**

☐ Personne en situation de handicap nécessitant des adaptations. **Madame**

A fournir impérativement en début de session : voir convocation

ARTICLE 3 :

En contrepartie de l'action de formation objet des présentes, l'entreprise s'engage à acquitter les coûts suivants :

Coût Unitaire HT	0 €	
Nombre de pers.	1	Geste commercial
Total HT	0 €	
+ TVA 20%	0 €	
TOTAL TTC	0 €	

ARTICLE 4 :

Préalablement à la signature de la présente convention, le client par l'intermédiaire de son représentant déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de la société FOSEC (au verso) et les accepte.

En cas de financement par un Opérateur de Compétences, **sans réception de l'accord de prise en charge de l'OPCO avant le début de la formation**, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation et aucun avoir ne sera établi pour refacturation ultérieure à l'OPCO.

ADRESSE DE FACTURATION ENREGISTREE :

Nom : **SECOMOC** ; Adresse : **ZI DU BOIS DE LEUZE**
20 AVENUE MARIE CURIE 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
 n°INTRACOM : **FR40321627630** ; n°APE : **33.11Z** ; n° SIRET : **32162763000023**

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE :

Entité :
 Adresse :
 CP : Ville :

Envoi du dossier (feuille de présence, attestation, carte, facture) ☐ en agence ou ☐ adresse de facturation.

Donges le mercredi 30 septembre 2026

Pour l'organisme de formation,
BARDET Olivier, Directeur Général FOSEC



Pour le client,

Cachet, Nom, Fonction et Signature

Le retour de cette convention signée signifie l'acceptation des conditions générales de vente.

SECOMOC
 Rue du Clos Bessere

SAS FOSEC au capital social de 7000 € - N° SIREN : 513 978 148 RCS Salon de Provence - N° Intracom : FR40513978148
 Déclaration d'activité 93 13 13 408 13 auprès de la préfecture de la Région PACA
 SIRET : 321 627 630 000 80 - APE : 3311 Z

Afin de valider l'inscription et d'établir la saisie des formations de vos salariés pour le Passeport Prévention, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre **impérativement** les informations suivantes

- Nom de naissance (le cas échéant)
- Prénom
- Numéro de Sécurité Sociale

Important : Sans ces éléments, FOSEC ne pourra pas renseigner le Passeport Prévention. Dans ce cas, la responsabilité de cette démarche vous incombera en tant qu'employeur.